

La commune reste derrière l'aérodrome

SAINT-HUBERT Le bourgmestre répond aux critiques

- Le projet de redéploiement est actuellement à l'arrêt.
- Daniel Ledent, président de l'aérodrome, a pointé du doigt une attitude de trop molle du collège.
- Le bourgmestre dit avoir pris les décisions demandées.

Cest trop facile de chercher un bouc émissaire. » Le bourgmestre de Saint-Hubert, Jean-Luc Henneaux, (Cap 2012), n'a pas l'intention de laisser le soin à certains de flinguer le nouveau pouvoir en place depuis les élections d'octobre. Récemment, le président de la société de gestion de l'aérodrome civil, Daniel Ledent (PS), s'en est pris aux élus bor-

Technifutur, piste en dur...). Mais ça coince, pour l'instant : des membres du club de vol à voile ont introduit un recours au conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme. Du coup, tous les dossiers sont au point mort, en attendant une décision. Un premier avis est annoncé pour le mois de juin, au plus tôt. Daniel Ledent, lui, espère un soutien plus franc de la Ville.

« Je vais être très clair. Nous avons pris, à notre niveau, toutes les décisions nécessaires, réplique Jean-Luc Henneaux. Le vote pour une intervention annuelle de 50.000 euros a été confirmé, de même que d'autres options. Nous avons assumé nos responsabilités. » La commune a choisi de

ne pas se mettre aux côtés d'Idélux, dans la procédure pendante devant le conseil d'Etat. « Ce n'est pas notre rôle et l'intercommune a les moyens de se prêter un avocat », précise le bourgmestre.

Jean-Luc Henneaux insiste : le collège est favorable au développement de l'aérodrome. « Les divergences entre le club de vol à voile et la société de gestion portent surtout sur la création d'une voirie. Nous avons des gens intelligents des deux côtés. S'il y avait eu plus de concertation et de communication au départ, nous n'en serions pas là. Notre équipe n'était pas encoré au pouvoir au moment de l'opposition du club de vol à voile et je ne tiens pas à

pointer quelqu'un du doigt. Nous n'avons pas la capacité de solutionner le problème », analyse le mayer.

A propos de la sortie de Daniel Ledent, le bourgmestre redit la philosophie de sa majorité : « Nous soulignons nous intrinsèquement un esprit critique et positif. Il n'est pas question de nous imposer un projet. »

Pour déminer le terrain et remettre les acteurs autour de la table, il suggère de solliciter l'avis d'un consultant indépendant, sur le point précis de la création d'une voirie sur le site. « Je reste convaincu qu'on peut sortir de cette ornière », conclut-il. ■

NICOLAS DRUEZ